TRES FORT Espèce endémique

Espèce protégée (voir statuts détaillés en annexe)



### Situation en PACA

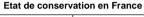
Carte PACA dynamique : voir www.silene.eu

La Nivéole de Nice se développe aux étages thermoméditerranéen et mésoméditerranéen du département des Alpes-Maritimes depuis le bord de mer (20 mètres d'altitude au Cap Ferrat) jusqu'à 1100 mètres d'altitude (Mont Agel). Elle est bien présente depuis la frontière franco-italienne à l'est jusqu'à l'est immédiat de Nice : Menton, Madone de Gorbio, plateau du mont Agel, la Turbie. Èze, Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Saint-Jean-Cap-Ferrat, mont Boron etc. On la retrouve plus rarement à l'ouest du fleuve Var au-dessus de Vence : Baou de Saint-Jeannet, adret du col de Vence. On peut parler d'une aire de répartition disjointe avec comme éléments de séparation la vallée du Var et la grande agglomération urbaine de Nice.

La population du Ventoux représente une espèce différente (Leucoium fabrei) présente dans les gorges de la Nesgue.

### **Ecologie & principaux habitats**

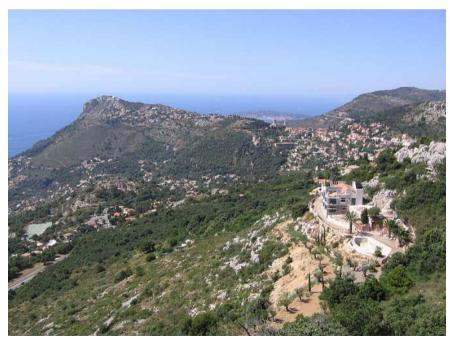
La Nivéole de Nice est une plante vivace à bulbe (géophyte bulbeuse) qui se développe uniquement sur des sols calcaires. C'est une plante de petite taille et fugace, à floraison précoce. On la trouve dans les garriques ouvertes, les pelouses sèches rocailleuses, les rochers fissurés, les escarpements, les petits replats herbeux, parfois les pinèdes et chênaies vertes subrupicoles. Au sein de ces grands types de milieux, l'espèce occupe généralement le micro-habitat que représentent les fentes de rochers calcaires compacts karstifiés.



MEDIT	ALPIN		
inadéquat	sans objet		

Milieu important Milieu secondaire





Garrigue basse et rocailleuse, progressivement gagnée par l'urbanisation (La Turbie, Riviera) - PHOTO: INTERNET



PHOTO: U. FERRANDO



PHOTO: JM. SALLES Plante de petite taille à 3-4 feuilles très étroites (10-30 cm x 0,1-0,3 cm), semi-cylindriques, beaucoup plus longues que la hampe florale. Fleurs blanches, pendantes, souvent solitaires, parfois groupées par 2 au sommet de la hampe dressée. Les fleurs sont formées de 6 tépales blancs. Le fruit est une capsule renflée en forme de poire assez grosse.

### Facteurs de vulnérabilité

- Endémique => aire de répartition mondiale très restreinte.
- Faible effectif (moins de 100 individus par station en moyenne).
- Habitat peu diversifié.
- Concurrence avec des espèces exotiques proliférantes.

### **Actions favorables**

- Limiter l'urbanisation et les aménagements touristiques notamment au niveau du littoral.
- Limiter l'accès des chemins aux véhicules à moteur.
- Eviter le désherbage chimique de bords de route, le débroussaillement trop précoce en bordure des sentiers pédestres.
- Eviter la fermeture des milieux propices à l'espèce.

# **ELEMENTS D'APPRECIATION DES INCIDENCES**

# Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Urbanisation.
- Fermeture des milieux.
- Entretiens de bordures de voies (désherbage, purge de falaise, etc.).

## Périodes sensibles

Légende sensibilité

Fort

Moyen

Faible

	Printemps			Eté			Automne			Hiver	
Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Janv.	Fev.
Floraison Fructification			ication	Bulbe souterrain							

## Principaux risques d'incidences

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques	Recommandations		
BRUIT	bruit (engins motorisés, chantier)		risque nul (non sensible au bruit)	Le risque majeur est la destruction de pied et la		
BR	fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement)		risque de destruction d'individus et d'altération du milieu (manifestations sportives, moto cross)	dégradation des habitats propices à l'espèce.		
EAUX	modification des eaux souterraines (pompage, pollution)		risque peu probable	L'urbanisation et la fermeture des milieux sont les		
Ā	modification des eaux de surface (drainage, turbidité, curage, enrochement)		risque peu probable	principales menaces qui pèsent sur l'espèce. L'entretien des bordures de voiries et les sports		
	terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage)		risque de destruction de pied et de dégradation du milieu favorable à l'espèce	motorisés peuvent également générer un impa- significatif.		
SOLS	forte artificialisation des sols (béton, goudron), bâtiments, parkings		risque de destruction de pied et de dégradation du milieu favorable à l'espèce	Il est donc recommandé au porteur de projet de		
So	modification chimique des sols (épandage boues, engrais)		risque si épandage massif (ex : désherbage bords de voiries)	consulter le Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 concerné, pour vérifier si des		
	excavation importante (> 2 m), carrière, tunnel		risque de destruction de pied et de dégradation du milieu favorable à l'espèce	secteurs sensibles sont recensés.		
VEG.	changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation)		risque majeur si fermeture du milieu par plantation			
	rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières)		risque peu probable			
	ouvrage hydraulique ou linéaire, avec rupture de continuités écologiques		risque de détérioration de l'habitat d'espèce lors des phases de travaux (ex : création de piste)			
DIVERS	mats, pylônes, câbles aériens, pâles		risque de détérioration de l'habitat d'espèce lors des phases de travaux	Liens utiles		
Δ	travaux en falaise		risque si chantier important (ex : purge de falaise)	DOCOB: www.side.developpement-durable.gouv.fr Fiches INPN: http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche		
	éclairage nocturne		risque nul	Données naturalistes : www.silene.eu  DREAL : www.paca.developpement-durable.gouv.fr		
	barrières, grillages => risque si peu perméables à la circulation des espèces		risque nul (sauf si terrassement conséquent)			